

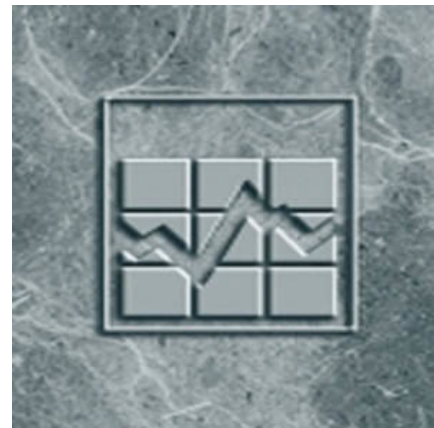
No 75F0002M au catalogue
ISSN 1707-2867
ISBN 978-0-660-46421-3

Série de documents de recherche – Revenu

Seuils de la mesure du panier de consommation et tendances provisoires en matière de pauvreté pour 2021 et 2022

par Burton Gustajtis et Andrew Heisz

Date de diffusion : le 17 janvier 2023



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Nouvelles estimations pour 2021 (officielles) et 2022 (provisoires).....	4
Nouvelles estimations du seuil de la MPC par composante.....	6
Regard vers l'avenir : variations prévues du taux global de pauvreté.....	7
Conclusion	9
Annexe A : Seuils de pauvreté provisoires pour 2022 pour les régions de la MPC.....	10
Annexe B : Tendances prédites de la pauvreté fondées sur les tendances du revenu disponible du quintile inférieur tirées du modèle des comptes économiques répartis pour le secteur des ménages (CERSM)	11
Références	13

Seuils de la mesure du panier de consommation et tendances provisoires en matière de pauvreté pour 2021 et 2022

par **Burton Gustajtis** et **Andrew Heisz**

La mesure fondée sur un panier de consommation (MPC) établit des seuils de pauvreté fondés sur le coût d'un panier de biens et de services (nourriture, vêtements, logement, transport et autres articles) correspondant à un niveau de vie de base modeste pour une famille de quatre personnes. On considère qu'une famille vit dans la pauvreté si son revenu disponible est inférieur au seuil de la MPC correspondant à la taille de cette famille et la région où elle habite.

À compter de l'année de référence 2021, Statistique Canada diffusera les seuils de la MPC séparément de la diffusion annuelle des estimations du revenu tirées de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR), devant leur diffusion de trois à quatre mois. Pour les années de référence futures, la diffusion des seuils de la MPC pour une année donnée pourra être devancée d'un an, ce qui permettra aux utilisateurs de prévoir les fluctuations possibles des taux de pauvreté à l'aide des renseignements sur la variation des seuils de la MPC. Cela leur permettra également d'avoir des renseignements plus à jour sur la variation du coût de la vie associée à un « niveau de vie de base modeste », tel que défini par la MPC¹. Comme par le passé, les seuils de la MPC continueront d'être rendus publics sur le site Web de Statistique Canada dans le [tableau 11-10-0066-01, Seuils de la Mesure du panier de consommation \(MPC\) pour la famille de référence selon la région de la Mesure du panier de consommation, la composante et l'année de base](#).

L'objectif du présent document consiste à fournir des estimations provisoires des seuils de la MPC pour l'année de référence 2022 à l'aide de rajustements de l'Indice des prix à la consommation (IPC) offerts jusqu'en septembre 2022. Même si ces seuils provisoires seront officiellement établis et mis à jour dans quelques mois, ils sont actuellement diffusés pour éclairer les discussions sur les répercussions possibles des tendances récentes de l'inflation sur la pauvreté. À l'aide des seuils officiels de la MPC pour 2021, des seuils provisoires pour 2022 et de nos connaissances actuelles au sujet des tendances du revenu au cours de ces deux années, les variations prévues du taux global de pauvreté pour 2021 et 2022 sont également présentées et discutées.

Nouvelles estimations pour 2021 (officielles) et 2022 (provisoires)

Conformément aux recommandations découlant de la dernière mise à jour exhaustive de la MPC, les composantes du panier demeurent constantes pour l'année de base, et les mises à jour annuelles du coût de ces composantes sont faites à l'aide des indices de l'IPC². Par conséquent, les variations de l'IPC annuel observées auront une incidence directe sur les variations des seuils de la MPC observés.

La méthode d'application de l'IPC aux seuils de la MPC est complexe, car différents rajustements de l'IPC sont utilisés en fonction de la province³ et de la composante de la MPC. Par exemple, le coût de la composante des aliments pour l'Ontario est rajusté chaque année en fonction de l'IPC des aliments achetés en magasin pour cette province. Le tableau 1 décrit les indices de l'IPC utilisés pour chaque composante.

-
1. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthodologie utilisée pour déterminer la MPC de l'année de base 2018, veuillez consulter le [Rapport du deuxième examen approfondi de la mesure fondée sur un panier de consommation](#).
 2. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la mesure absolue de la pauvreté, veuillez consulter le document [Expert Group on Poverty Statistics \(Rio Group\): Compendium of best practices in poverty measurement](#) (en anglais seulement).
 3. La mesure fondée sur un panier de consommation du Nord (MPC-N) repose sur l'IPC territorial. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le document [Développement d'une mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation nordique pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest](#).

Tableau 1
Composante de la mesure fondée sur un panier de consommation (MPC) et l'Indice des prix à la consommation (IPC)
correspondant

Composante de la mesure fondée sur un panier de consommation	Étiquette de l'Indice des prix à la consommation	Vecteur de l'Indice des prix à la consommation
Nourriture	Aliments achetés en magasin	v41693544, v41693679, v41693813, v41693948, v41694083 v41694219, v41694355, v41694491, v41694627, v41694762
Vêtements	Vêtements et chaussures	v41693602, v41693737, v41693871, v41694006, v41694142 v41694278, v41694414, v41694550, v41694685, v41694821
Transport	Transport privé	v41693611, v41693746, v41693880, v41694015, v41694151 v41694287, v41694423, v41694559, v41694694, v41694830
	Transport public	v41693621, v41693756, v41693890, v41694025, v41694161 v41694297, v41694433, v41694569, v41694704, v41694840
Logement	Ensemble	v41693542, v41693677, v41693811, v41693946, v41694081 v41694217, v41694353, v41694489, v41694625, v41694760
Autres dépenses	Ensemble	v41693542, v41693677, v41693811, v41693946, v41694081 v41694217, v41694353, v41694489, v41694625, v41694760

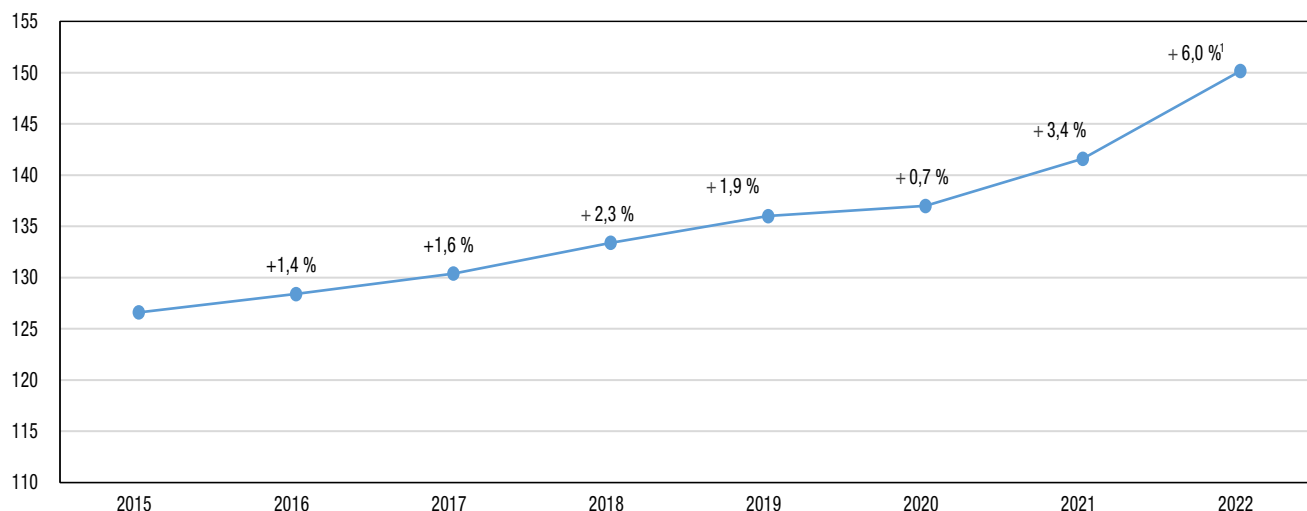
Note : Les composantes provinciales de la MPC reposent sur l'IPC provincial. Les composantes de la mesure fondée sur un panier de consommation du Nord (MPC-N) reposent sur l'IPC territorial; les vecteurs correspondants ne sont pas présentés dans ce tableau.

Source : Statistique Canada. Tableau 18-10-0005-01 Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé.

Quelques points doivent être soulevés au sujet des indices de l'IPC utilisés pour la mise à jour des seuils de la MPC. Premièrement, au cours de l'examen approfondi de la MPC de l'année de base 2018, on a décidé que la composante du logement utiliserait l'indice d'ensemble provincial au lieu de l'indice des prix des logements en location. En pratique, les indices d'ensemble provinciaux ont augmenté plus rapidement que les indices pour les logements en location provinciaux. Peu après la publication de la méthodologie de l'année de base 2018, on a remanié la méthodologie de l'IPC pour l'indice des logements en location⁴. Suite à ce remaniement, la décision d'utiliser les indices de prix d'ensemble plutôt que les indices de prix des logements en location ou en propriété sera revue lors du prochain examen approfondi de la MPC (en 2023).

Graphique 1
Indice des prix à la consommation, variation sur 12 mois, ensemble des articles, 2015-2022

pourcentage



1. La valeur annuelle de l'IPC et le taux de croissance annuel pour 2022 sont basés sur la moyenne arithmétique sur la moyenne arithmétique des IPC mensuels non désaisonnalisés de janvier à septembre 2022.

Source : Statistique Canada. Tableau 18-10-0005-01 Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé Statistique Canada. Tableau 18-10-0004-01 Indice des prix à la consommation, mensuel, non corrigé des variations saisonnières.

4. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le document [Nouvelle approche pour l'estimation de la composante du loyer de l'Indice des prix à la consommation](#).

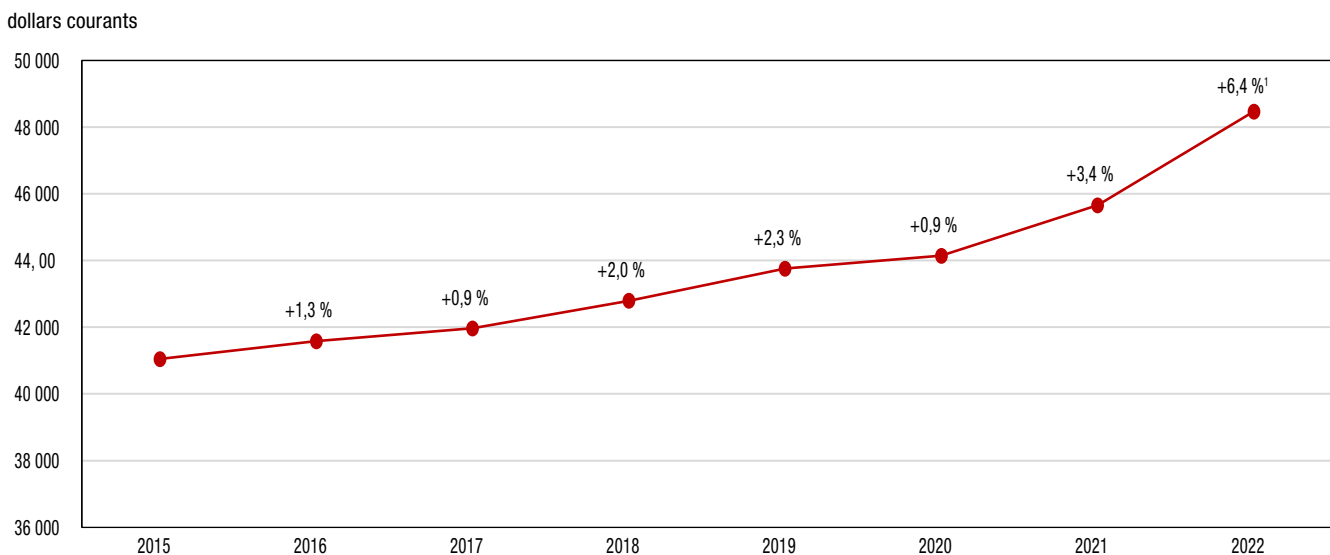
Deuxièmement, alors que d'autres composantes sont rajustées à l'aide d'estimations normalisées de l'IPC, pour les transports, on utilise une moyenne pondérée des indices du transport public et du transport privé. Outre la composante du transport, les composantes de la MPC suivront précisément leurs indices correspondants.

La croissance des seuils de la MPC peut être comparée à la croissance de l'indice d'ensemble de l'IPC afin d'évaluer la pertinence de la méthodologie de la MPC pour la saisie des variations du coût de la vie. Le graphique 1 montre que l'IPC a augmenté de 3,4 % sur une base annuelle moyenne en 2021; il s'agit de la croissance la plus rapide depuis 1991 (+5,6 %)⁵. L'IPC moyen des neuf premiers mois de 2022 indiquait une augmentation de 6,0 % pour 2022.

On a observé à peu près les mêmes taux de croissance pour les seuils de la MPC, qui ont augmenté en moyenne de 3,4 % en 2021 et de 6,4 % en 2022. Le graphique 2 illustre la moyenne des 53 régions de la MPC en utilisant les données définitives pour 2015 à 2021 et les données provisoires pour 2022. Les estimations par région de la MPC sont fournies sur le site Web de Statistique Canada pour 2015 à 2021⁶ et dans le Tableau A.1 en Annexe pour 2022.

Graphique 2

Seuils de la mesure fondée sur un panier de consommation (MPC), variation sur 12 mois, moyenne des 53 régions de la MPC, données de 2015 à 2021 et données provisoires de 2022



1. Le seuil moyen de la MPC et le taux de croissance annuel pour 2022 sont fondés sur la moyenne arithmétique des IPC mensuels non désaisonnalisés de janvier à septembre 2022 seulement.
Source : Statistique Canada. Tableau 11-10-0066-01 Seuils de la Mesure du panier de consommation (MPC) pour la famille de référence selon la région de la Mesure du panier de consommation, la composante et l'année de base.

Nouvelles estimations du seuil de la MPC par composante

Le tableau 2 présente les estimations des seuils de la MPC par composante de 2019 à 2022, où les estimations de 2022 sont provisoires et fondées sur les estimations de l'IPC jusqu'en septembre seulement.

5. [Indice des prix à la consommation : revue annuelle, 2021.](#)

6. [Tableau 11-10-0066-01 : Seuils de la Mesure du panier de consommation \(MPC\) pour la famille de référence selon la région de la Mesure du panier de consommation, la composante et l'année de base.](#)

Tableau 2**Seuils et composantes de la mesure fondée sur un panier de consommation (MPC), variation sur 12 mois, moyenne des 53 régions de la MPC, 2019 à 2021 (données officielles) et 2022 (données provisoires)**

Année	Seuil total	Composante d'aliments	Composante d'habillement	Composante du logement	Composante du transport	Autre composante
	dollars courants					
2019	43 756	12 126	2 182	13 275	4 479	11 695
2020	44 141	12 440	2 141	13 354	4 446	11 760
2021	45 655	12 744	2 130	13 814	4 793	12 174
2022 ¹	48 583	13 862	2 154	14 699	4 911	12 958
Variation sur 12 mois	Seuil total	Composante d'aliments	Composante d'habillement	Composante du logement	Composante du transport	Autre composante
	pourcentage					
2019 à 2020	0,9	2,6	-1,9	0,6	-0,7	0,6
2020 à 2021	3,4	2,4	-0,5	3,5	7,8	3,5
2021 à 2022 ¹	6,4	8,8	1,1	6,4	2,5	6,4

¹ Le seuil moyen de la MPC et le taux de croissance annuel pour 2022 sont fondés sur la moyenne arithmétique des IPC mensuels non désaisonnalisés de janvier à septembre 2022.

Source : Statistique Canada. Tableau 11-10-0066-01 Seuils de la Mesure du panier de consommation (MPC) pour la famille de référence selon la région de la Mesure du panier de consommation, la composante et l'année de base.

Le coût de la composante des aliments du panier de la MPC représente en moyenne 28 % du seuil de la MPC, tandis que celui de la composante du logement représente 30 % du seuil. Par conséquent, les fluctuations du prix des aliments et du logement ont un effet important sur la croissance des seuils de la MPC. Dans la MPC, le coût du panier de provisions a augmenté de 2,4 % de 2020 à 2021 et de 8,8 % de 2021 à 2022 tandis que les frais de logement ont augmenté de 3,5 % de 2020 à 2021 et de 6,4 % de 2021 à 2022.

La composante d'habillement et de chaussures représente la plus faible proportion du panier de la MPC et a été la seule à enregistrer une diminution de 2020 à 2021, les coûts diminuant en moyenne de 0,5 % de 2020 à 2021, mais augmentant de 1,1 % de 2021 à 2022.

Le transport a connu la plus forte augmentation moyenne des coûts (7,8 %) de 2020 à 2021. Cette hausse était principalement attribuable à l'augmentation importante des coûts du transport privé (y compris de l'essence), et par conséquent, elle a eu une incidence sur les régions de la MPC qui comptent principalement ou entièrement sur des options de transport privé. Par exemple, les collectivités du Nouveau-Brunswick de moins de 100 000 habitants⁷ ont vu leurs coûts de transport augmenter de 10,8 % de 2020 à 2021 (Tableau A.1 de l'Annexe). En comparaison, de 2021 à 2022, les coûts moyens de transport pour toutes les régions de la MPC ont augmenté de 2,4 %.

Enfin, la composante des autres nécessités utilise une méthodologie de prix différente de celle des composantes définies⁸ et contribue, en moyenne, à environ 25 % de plus au seuil total de la MPC. Elle utilise les indices d'ensemble provinciaux annuels pour les rajustements annuels des coûts. Par conséquent, son augmentation d'une année à l'autre était de 3,5 % en 2021 et de 6,4 % en 2022.

Regard vers l'avenir : variations prévues du taux global de pauvreté

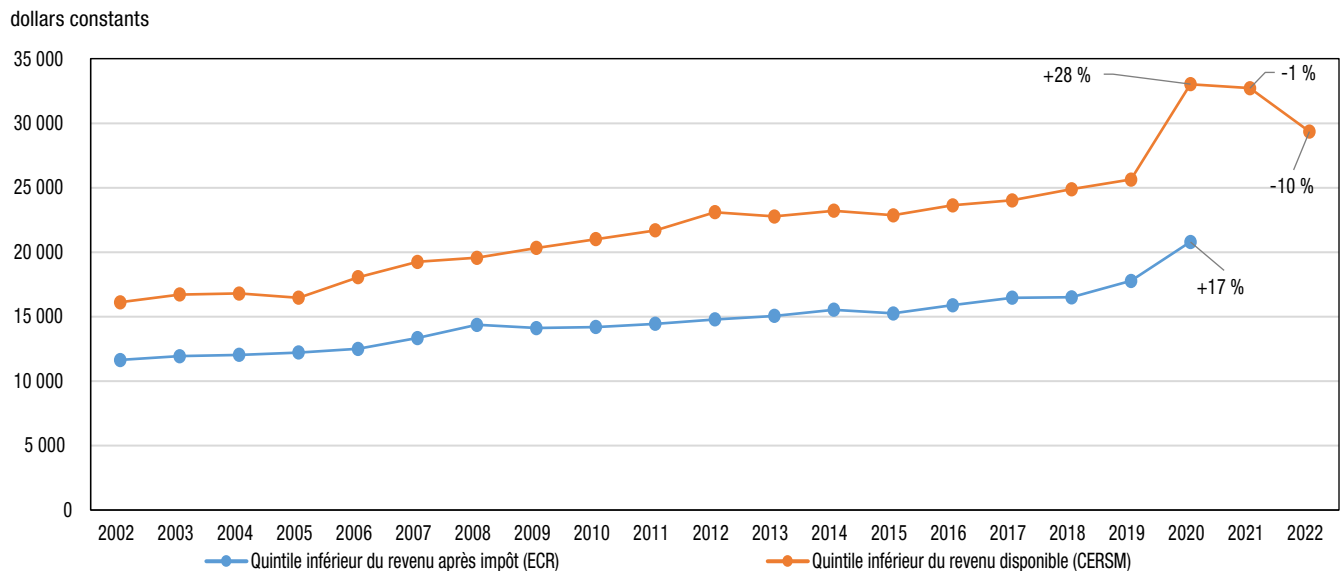
Dans l'ensemble, on pourrait considérer les taux de croissance du seuil de la MPC de 3,4 % en 2021 et de 6,4 % en 2022 comme des points de repère pour prévoir les variations du taux de pauvreté. Ces variations, en plus de l'information sur la croissance du revenu familial en 2021 et 2022, pourraient servir à évaluer l'évolution du taux global de pauvreté au cours de ces deux années. Si l'on s'attend à ce que la croissance du revenu familial excède la croissance des seuils de la MPC, le taux de pauvreté devrait diminuer. Plus cette différence est grande, plus la diminution devrait être élevée. À l'inverse, si l'on s'attend à ce que le taux de croissance du revenu soit inférieur au taux de croissance du seuil de la MPC, alors le taux de pauvreté devrait augmenter.

7. Les trois plus petites régions de la MPC au Nouveau-Brunswick (c.-à-d. des régions rurales de moins de 30 000 habitants et de 30 000 à 99 999 habitants) affichent le même coût de transport.

8. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le [Document technique sur la mesure du panier de consommation : la composante des autres nécessités](#).

L'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) est la source officielle de données utilisée pour estimer les taux annuels de pauvreté au Canada. Toutefois, les estimations de l'ECR ne sont disponibles que de 14 à 15 mois après la fin de l'année de référence et les données les plus récentes disponibles (au moment de la rédaction en décembre 2022) sont pour 2020, ce qui empêche une analyse des tendances à jour de l'inflation et de la pauvreté. Les comptes économiques répartis pour le secteur des ménages (CERSM) sont une autre source permettant d'estimer les tendances de croissance du revenu familial. Les CERSM utilisent un modèle qui est en mesure de produire des estimations à jour de la répartition du revenu à l'aide des concepts de comptes nationaux acceptés à l'échelle internationale. Les estimations du revenu produites à partir des CERSM sont actuellement disponibles jusqu'au deuxième trimestre de 2022. Dans cette section, nous utilisons des renseignements à jour provenant des CERSM pour établir des prévisions statistiques de la trajectoire du taux global de pauvreté au Canada en 2021 et 2022.

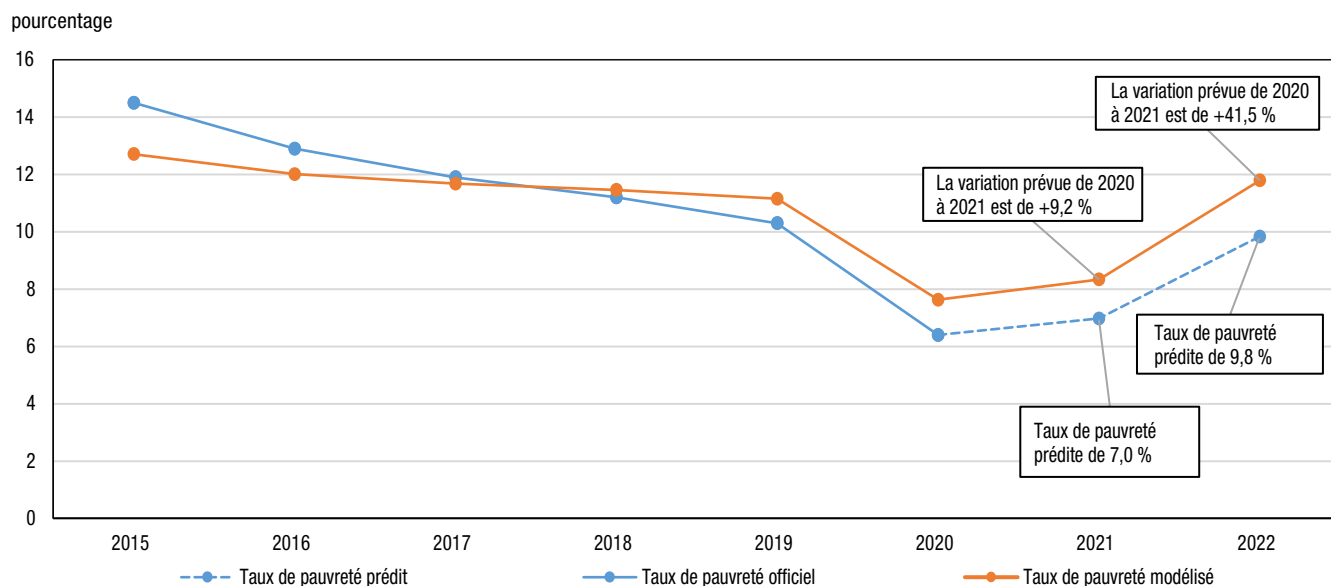
Graphique 3
Quintile inférieur du revenu après impôt (ECR) et du revenu disponible (CERSM), variation sur 12 mois, Canada, 2002 à 2022



Source : *Quintile inférieur du revenu après impôt (ECR)* - Statistique Canada. Tableau 11-10-0192-01 Limite supérieure du revenu, part du revenu et revenu moyen selon le type de famille économique et le décile de revenu. *Quintile inférieur du revenu disponible (CERSM)* - Statistique Canada. Tableau 36-10-0587-01 Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages, revenu, consommation et épargne, par caractéristique, annuel et Tableau 36-10-0662-01 Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages, revenu, consommation et épargne, par caractéristique, trimestrielle (x 1 000 000).

Le graphique 3 présente les récentes tendances des niveaux de revenu et des taux de croissance pour les familles du quintile de revenu inférieur, à l'aide des données de l'ECR et des CERSM. Les deux séries montrent une importante augmentation du revenu en 2020, qui s'explique par le soutien du revenu offert dans le cadre des programmes d'aide durant la pandémie, entraînant une baisse importante du taux global de pauvreté cette année-là. Selon le modèle des CERSM, le taux de croissance annuel du quintile de revenu inférieur devrait diminuer de 1 % en 2021 par rapport à 2020, et de 10 % de plus en 2022, les programmes d'aide de la pandémie ayant pris fin ou ayant été progressivement éliminés. Cette baisse prévue du revenu, jumelée à l'augmentation estimée des seuils de la MPC de 3,4 % pour 2021 et de 6,4 % pour 2022, indique une augmentation prévue du taux global de pauvreté pour les deux années. Il convient de noter que les variations du niveau de revenu entre les CERSM et l'ECR sont attribuables aux différences dans les définitions du revenu (p. ex., les estimations des CERSM comprennent des facteurs qui ne sont pas inclus dans la définition du revenu de l'ECR, comme le loyer imputé), l'unité de référence (l'ECR utilise les familles économiques pour la MPC et d'autres indicateurs de revenu connexes, tandis que les CERSM utilisent les ménages) et d'autres facteurs.

Graphique 4
Taux de pauvreté officiel et modélisé, Canada, 2015 à 2022



Source : Taux de pauvreté officiel - Statistique Canada. Tableau 11-10-0135-01 Statistiques du faible revenu selon l'âge, le sexe et le type de famille économique. Le taux de pauvreté modélisé est basé sur les calculs de l'auteur à partir des données des Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages (CERSM).

Le graphique 4 présente les valeurs prédites du taux de pauvreté de 2015 à 2022, d'après les résultats d'un modèle de régression qui décrit le taux de pauvreté de la MPC en fonction du revenu du quintile inférieur provenant des CERSM, de l'IPC et d'une tendance temporelle⁹. Ce modèle est calibré à l'aide des données de 2002 à 2020, et les valeurs prédites du taux de pauvreté sont ensuite calculées à l'aide des estimations des CERSM et de l'IPC jusqu'en 2022. Selon ce modèle, le taux de pauvreté ne devrait pas changer beaucoup entre 2020 et 2021, augmentant de 9,2 %. On s'attend à une variation plus importante de 2021 à 2022, le taux de pauvreté devant augmenter de 41,5 % additionnel. Des taux de croissance annuels de 9,2 % et de 41,5 % impliquent des taux de pauvreté prévus de 7,0 % en 2021 et de 9,8 % en 2022. Il faut souligner que ces attentes sont fondées sur un modèle, et que les taux officiels pourraient différer selon les données réelles.

Conclusion

Le présent document présente la nouvelle pratique de Statistique Canada, qui consiste à publier les seuils de la mesure fondée sur un panier de consommation avant la diffusion des données annuelles de l'ECR sur le revenu, rendant ces estimations accessibles plus rapidement aux analystes des politiques et aux autres personnes qui s'intéressent à l'influence potentielle des variations des prix sur le taux de pauvreté. Il est démontré que les seuils de pauvreté suivent de près l'IPC, car divers rajustements de l'IPC sont utilisés pour mettre à jour les seuils de la MPC. Toutes choses étant égales par ailleurs, les taux de pauvreté diminueraient à mesure que le revenu des Canadiens à faible revenu croîtrait, puis augmenteraient à mesure que l'inflation progresserait. Les résultats modélisés indiquent que, selon les conditions macroéconomiques actuelles et les tendances des prix, le taux de pauvreté au Canada devrait augmenter en 2021 et 2022, pour revenir en 2022 à un niveau près de celui observé avant la pandémie.

9. Les résultats de la régression et les données brutes sont présentés à l'Annexe B.

Annexe A : Seuils de pauvreté provisoires pour 2022 pour les régions de la MPC

Tableau A.1

Seuils provisoires de la mesure fondée sur un panier de consommation (MPC) pour la famille de référence par région et composante de la MPC pour l'année de référence 2022, en fonction des tendances des prix jusqu'en septembre 2022, selon l'année de base 2018

Région de MPC		Seuil total	Composante d'aliments	Composante d'habillement	Composante du logement	Composante du transport	Autre composante
Province	Région	dollars courants					
Terre-Neuve-et-Labrador	régions rurales	47 684	15 304	2 103	11 429	5 171	13 677
	moins de 30 000	48 114	15 304	2 103	11 859	5 171	13 677
	30 000 à 99 999	49 489	15 304	2 103	13 872	4 533	13 677
	St-Jean	50 167	14 582	2 103	15 607	4 717	13 158
Île-du-Prince-Édouard	régions rurales	48 312	15 377	2 147	12 006	4 886	13 896
	moins de 30 000	49 189	15 377	2 147	12 883	4 886	13 896
	Charlottetown	50 288	15 377	2 147	14 595	4 272	13 896
Nouvelle Écosse	régions rurales	47 533	14 935	2 194	11 151	5 407	13 846
	moins de 30 000	48 558	14 935	2 194	12 176	5 407	13 846
	30 000 à 99 999	48 909	14 935	2 194	13 047	4 887	13 846
	Halifax	51 597	14 307	2 194	17 348	4 353	13 396
Nouveau-Brunswick	Cape Breton	47 428	14 007	2 194	13 328	4 716	13 182
	régions rurales	46 665	15 120	2 425	10 183	5 163	13 774
	moins de 30 000	48 379	15 120	2 425	11 897	5 163	13 774
	30 000 à 99 999	48 124	15 120	2 425	11 642	5 163	13 774
	Fredericton	50 238	15 043	2 425	14 503	4 547	13 720
Québec	Saint-Jean	47 728	14 681	2 425	12 591	4 568	13 463
	Moncton	48 055	14 150	2 425	13 965	4 428	13 087
	régions rurales	42 741	13 147	2 193	10 020	4 869	12 513
	moins de 30 000	42 280	13 147	2 193	9 559	4 869	12 513
	30 000 à 99 999	42 300	13 147	2 193	10 187	4 260	12 513
Ontario	100 000 à 499 999	42 842	13 147	2 193	10 634	4 356	12 513
	Québec	44 702	13 326	2 193	12 310	4 230	12 644
	Montréal	45 331	13 445	2 193	12 841	4 122	12 731
	régions rurales	45 932	12 473	2 198	13 683	5 536	12 043
	moins de 30 000	46 693	12 473	2 198	14 443	5 536	12 043
	30 000 à 99 999	46 146	12 473	2 198	14 851	4 581	12 043
	100 000 à 499 999	48 592	12 985	2 198	16 077	4 921	12 411
Manitoba	500 000 et plus	50 752	12 985	2 198	18 146	5 011	12 411
	Ottawa	53 428	13 464	2 198	20 088	4 922	12 756
	Hamilton/Burlington	49 216	12 683	2 198	16 851	5 290	12 194
	Toronto	54 419	12 760	1 881	21 708	6 085	11 985
	régions rurales	44 436	12 801	2 071	11 674	5 604	12 286
	moins de 30 000	46 510	12 801	2 071	13 748	5 604	12 286
	30 000 à 99 999	46 582	12 801	2 071	13 820	5 604	12 286
Saskatchewan	Brandon	46 017	12 801	2 071	14 089	4 770	12 286
	Winnipeg	50 129	13 260	2 071	17 216	4 958	12 623
	régions rurales	45 324	12 977	2 262	12 134	5 481	12 471
	moins de 30 000	47 241	12 977	2 262	14 051	5 481	12 471
	30 000 à 99 999	47 434	12 977	2 262	15 022	4 702	12 471
Alberta	Saskatoon	51 275	13 219	2 262	18 327	4 823	12 644
	Régina	50 353	13 098	2 262	17 550	4 887	12 556
	régions rurales	51 230	14 646	1 882	16 403	4 865	13 434
	moins de 30 000	52 480	14 646	1 882	17 652	4 865	13 434
	30 000 à 99 999	51 046	14 646	1 882	16 992	4 092	13 434
	100 000 à 499 999	51 709	14 646	1 882	17 427	4 319	13 434
Colombie-Britannique	Edmonton	54 343	13 637	1 882	21 427	4 678	12 719
	Calgary	54 888	13 756	1 882	21 778	4 669	12 803
	régions rurales	46 950	13 455	2 076	13 337	5 394	12 688
	moins de 30 000	48 240	13 455	2 076	14 627	5 394	12 688
	30 000 à 99 999	48 491	13 455	2 076	15 677	4 596	12 688
Vancouver	100 000 à 499 999	53 350	14 320	2 076	19 066	4 580	13 308
		55 062	13 698	2 076	21 548	4 877	12 862

Source : Statistique Canada. Tabulation personnalisée.

Annexe B : Tendances prédites de la pauvreté fondées sur les tendances du revenu disponible du quintile inférieur tirées du modèle des comptes économiques répartis pour le secteur des ménages (CERSM)

Pour ce qui est des tendances prévues en matière de pauvreté, on estime un modèle qui décrit le taux de pauvreté en fonction du revenu disponible moyen du quintile inférieur par ménage, exprimé en dollars courants, selon les CERSM, l'IPC et une tendance temporelle. Les taux de pauvreté de la MPC à l'échelle nationale (dans toutes les provinces) de 2002 à 2020 sont utilisés à partir des trois bases de référence de la MPC disponibles (c.-à-d. que les données de base de 2000, 2008 et 2018 ont toutes été utilisées). Le modèle exprime le taux de pauvreté, le revenu disponible des CERSM et l'IPC en logarithmes, la tendance temporelle est linéaire, et des variables dichotomiques fictives sont ajoutées pour tenir compte de la variation du taux de pauvreté entre les différentes bases de référence de la MPC. Les résultats de la régression se trouvent dans le tableau B.1.

Table B.1
Résultats de la régression

	Paramètre	Erreur type
Interceptordonnée à l'origine	-5,806	12,274
ln(revenu disponible)	-1,322	0,376
ln(IPC)	4,694*	2,726
l'année de base 2000	-0,364***	0,074
l'année de base 2008	-0,142**	0,056
temps	-0,079*	0,046
N	31	...
R ²	0,742***	...

... n'ayant pas lieu de figurer

Note : Significatif à 1 % (***) , 5 % (**) et 10 % (*).

Source : Calculs des auteurs.

La régression présente un rajustement global de qualité modeste, avec une valeur R² de 0,742. Comme prévu, le revenu disponible entre dans le modèle avec un coefficient négatif, ce qui indique que la pauvreté diminue lorsque le revenu disponible augmente, et l'IPC est estimé comme ayant un coefficient positif, indiquant que le taux de pauvreté chuterait lorsque les prix augmenteraient (toutes choses étant égales par ailleurs). Le tableau B.2 présente les données publiées et modélisées.

Tableau B.2
Données publiées et modélisées, Canada, 2002 à 2022

Année	Taux de pauvreté officiels du Canada			Revenu disponible moyen par ménage dans le quintile de revenu inférieur (CERSM)	Indice des prix à la consommation d'ensemble, 2002=100	Taux de pauvreté modélisés		
	l'année de base 2000	l'année de base 2008	l'année de base 2018			l'année de base 2000	l'année de base 2008	l'année de base 2018
2002	12,9	16 110	100,0	13,0
2003	12,5	16 719	102,8	13,0
2004	12,5	16 792	104,7	13,0
2005	11,8	16 468	107,0	13,6
2006	12,4	15,6	...	18 060	109,1	12,2	15,2	...
2007	10,8	13,9	...	19 253	111,5	11,5	14,3	...
2008	10,2	12,4	...	19 564	114,1	11,6	14,4	...
2009	11,3	13,4	...	20 329	114,4	10,3	12,8	...
2010	10,4	12,3	...	21 011	116,5	9,9	12,4	...
2011	10,5	12,7	...	21 689	119,9	10,1	12,6	...
2012	10,8	12,7	...	23 097	121,7	9,2	11,4	...
2013	...	12,1	...	22 766	122,8	...	11,2	...
2014	...	11,3	...	23 215	125,2	...	11,1	...
2015	...	12,1	14,5	22 867	126,6	...	11,0	12,7
2016	...	10,6	12,9	23 637	128,4	...	10,4	12,0
2017	...	9,7	11,9	24 025	130,4	...	10,1	11,7
2018	...	9,0	11,2	24 888	133,4	...	9,9	11,5
2019	...	8,3	10,3	25 633	136,0	...	9,7	11,2
2020	6,4	33 024	137,0	7,6
2021	32 716	141,6	8,3
2022	29,360*	150,2**	11,8

... n'ayant pas lieu de figurer

Note : * Selon les 1^{er} et 2^e trimestres de 2022. ** Selon les données de janvier à septembre 2022.

Sources : *Taux de pauvreté officiels du Canada* - Statistique Canada. Tableau 11-10-0135-01 Statistiques du faible revenu selon l'âge, le sexe et le type de famille économique. *Revenu disponible moyen par ménage dans le quintile de revenu inférieur (CERSM)* - Statistique Canada. Tableau 36-10-0587-01 Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages, revenu, consommation et épargne, par caractéristique, annuel et Tableau 36-10-0662-01 Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages, revenu, consommation et épargne, par caractéristique, trimestrielle (x 1 000 000). *Indice des prix à la consommation d'ensemble, 2002=100* - Statistique Canada. Tableau 18-10-0005-01 Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisée. *Taux de pauvreté modélisés* - Calculs des auteurs

Références

DEVIN, Nancy, Burton Gustajtis, Keith Lam and Sarah McDermott. 2021. « [Développement d'une mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation nordique pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest](#) ». Produit n° 75F0002M2021007.

DJIDEL, Samir, Burton Gustajtis, Andrew Heisz, Keith Lam, Isabelle Marchand et Sarah McDermott. 2020. « [Rapport du deuxième examen approfondi de la mesure fondée sur un panier de consommation](#) ». Produit n° 75F0002M2020002.

Expert Group on Poverty Statistic (Rio Group). Rio de Janeiro, September 2006, "[Compendium of best practices in poverty measurement](#)". ISBN 85-240-3908-6. (En anglais seulement)

GUSTAJTIS, Burton and Andrew Heisz (2022), « [Document technique sur la mesure du panier de consommation : la composante des autres nécessités](#) ». Produit n° 75F0002M2022006.

KESHISHBANOOSY, Roobina and Lance Taylor (2019), « [Nouvelle approche pour l'estimation de la composante du loyer de l'Indice des prix à la consommation](#) ». Produit n° 62F0014M2019002.

Statistique Canada (2021), « [Indice des prix à la consommation : revue annuelle, 2021](#) ». Produit n° 11-001-X.